



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 10 juin 2022

RISQUE FEUX DE FORÊT 2022 : APPEL À LA PLUS GRANDE VIGILANCE.

Ce printemps, l'absence de pluies augmente la sensibilité des peuplements forestiers aux incendies. En outre, une période venteuse est annoncée les jours prochains. Depuis le début de l'année, plus de 300 départs ont été répertoriés par les services forestiers et les pompiers.

Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, rappelle les mesures réglementaires applicables dans ces circonstances.

Il est interdit :

- d'allumer un feu, dans les massifs forestiers, les boisements, les landes et les garrigues, ainsi qu'à moins de 200 m de ces formations végétales, depuis le 1^{er} juin ;
- de fumer dans les massifs ou sur les voies qui les traversent ;
- compte-tenu de la période venteuse (vent supérieur à 40 km/h), d'allumer un feu ou d'utiliser des feux d'artifices et des engins de divertissement sur tout le département.

En toutes circonstances, la prudence est de mise et les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- éviter de pénétrer dans les massifs forestiers, notamment les après-midis au cours desquels le risque d'incendie augmente ;
- reporter les travaux de broyage des végétaux et tous travaux susceptibles de provoquer des étincelles ;
- s'équiper de moyens d'extinction lors des travaux dans les jardins et les espaces naturels.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON

Attention ! En cas de sinistre, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

La vigilance reste l'affaire de tous. Il appartient à chaque riverain de la forêt, à chaque promeneur, à chaque travailleur en forêt ou à proximité de celle-ci de prendre toutes les mesures préventives adaptées.

**Bureau de la Représentation de l'État et de la
Communication Interministérielle**

Mél : pref-communication@vaucluse.gouv.fr

   @prefet84

www.vaucluse.gouv.fr

2 avenue de la Folie
84000 AVIGNON